

Éditorial

Comme le montre Mickaël Wémaux dans l'article que vous lirez plus loin, l'année écoulée depuis juin dernier a été particulièrement dense : l'énergie du Conseil d'administration s'est d'abord portée sur la continuation de l'association après le décès de notre regretté président. Ensuite et malgré tout, nous avons tenu à assurer les activités maintenant courantes ou d'autres exceptionnelles, notamment la régularité de la parution de la revue fondée par Jean-Pierre Besse.

Jean-Pierre qui mêle toujours sa voix et son écriture à nos travaux, puisque, à nouveau, *Les Cahiers de l'A.M.O.I.* publient un texte inédit*, sur un sujet au cœur d'une problématique chère aux historiens du Mouvement social comme aux militants : celle de la mémoire ouvrière, à partir du cas particulier, mais pas tant que cela, du bassin creillois. Françoise Leclère-Rosenzweig a accepté la tâche délicate de compléter un travail au départ inachevé, qui, nous l'espérons, vous intéressera fortement. Ce numéro 23 de la revue permet également à Gilbert Rose d'apporter un complément à l'histoire de la famille Evra, dont on ignorait les liens avec Montupet, usine longtemps nogentaise.

Les hommes, les femmes, sont au cœur même des activités industrielles : le monde ouvrier a payé (et paie encore, comme l'actualité nous le rappelle malheureusement**) un lourd tribut au progrès. Dans un (trop?) long et très détaillé article, Thierry Dublange rapporte les accidents du travail au début du XXème siècle dans l'usine des Forges Tréfilerie & Pointeries de Creil, d'après les registres du Conseil d'administration de cette Société anonyme (maintenant ACOR). C'est aussi parce que la loi du 8 avril 1898, considérée comme la « *première loi de Sécurité sociale* », est promulguée que les dirigeants abordent le sujet. En effet, cette loi, qui entre en application le 1^{er} juillet 1899, est destinée à protéger les ouvriers des usines et des mines des conséquences d'un accident du travail dont ils seraient victimes. Le caractère de gravité des cas évoqués ici varie bien entendu, mais peut aller jusqu'au décès des ouvriers : sur les quelques 25 accidents du travail, dont font état entre 1900 et 1916 les registres de la direction de l'usine de Creil, 7 seront mortels.

Avis aux amateurs : l'histoire de la rue des Usines à Creil reste à retracer, depuis l'ancien « chemin des vaches » coupé par l'emprise du chemin de fer jusqu'à aujourd'hui, qui voit tout de même subsister des entreprises industrielles et quelques dizaines d'emplois. Après une première usine citée ci-dessus, Jacques Pénit convie, à partir de documents originaux confiés par des tiers, à la découverte de la COMEC, installée en lieu et place de la Fonderie Durand, située dans cette même rue dont l'appellation est en soi un élément de notre patrimoine. Enfin, c'est avec une grande satisfaction que sont accueillies deux nouvelles signatures : Marion Kalt et Camille Sanchez nous font part des festivités organisées, à partir de septembre prochain, conjointement par la municipalité de Creil et une entreprise dorénavant labellisée « patrimoine vivant », que l'AMO I est fière de soutenir et heureuse de voir se développer, la clouterie Rivierre a 125 ans !

Les rubriques habituelles terminent *Les Cahiers de l'A.M.O.I.* : outre l'article concernant la vie de l'association, déjà évoqué au début, les lecteurs curieux trouveront une bibliographie conséquente et variée, rédigée entre autres et pour la première fois, par Françoise Joly. Le renouvellement des rédacteurs est un encouragement mais aussi une invitation aux volontaires ! Celles et ceux qui voudraient s'abonner ou commander les anciens numéros se reporteront à la dernière page : pour continuer, nous avons évidemment besoin de votre soutien... Bonne lecture à toutes et à tous !

L'A.M.O.I.

* Grâce à Monique et Ludovic Besse, qui ont retrouvé et mis à la disposition de la rédaction le texte d'une conférence donnée par leur époux et père il y a quelques années : un chaleureux et amical merci pour cette marque de confiance.

** Pensons aux plus de 1 000 ouvrières et ouvriers tués à Dacca, au Bengla-Desh, victimes du cynisme d'un certain patronat, sans scrupules et avide de profits sans limite... mais aussi d'une frénésie d'achats, parfois jusqu'à l'absurde !